



Direction de la protection de la propriété industrielle,
Ministère de l'industrie, du commerce et de
l'approvisionnement

Dessin animé :

“La propriété intellectuelle – une protection
pour toi et pour moi”

**Rapport statistique sur le dessin animé intitulé
“La propriété intellectuelle – une protection pour toi et pour moi”**



Rapport statistique sur le dessin animé intitulé "La propriété intellectuelle – une protection pour toi et pour moi"

Un dessin animé en quatre séquences intitulé "La propriété intellectuelle – une protection pour toi et pour moi" a été projeté à la Chambre de commerce d'Amman le 11 avril 2015. Cent-quarante participants issus des secteurs public et privé ont regardé le dessin animé. Deux questionnaires ont été distribués aux participants, l'un avant et l'autre après la projection. Les cent-quarante réponses reçues ont permis de déterminer dans quelle mesure les participants ont pu tirer parti du contenu du dessin animé, de connaître leur opinion et de tenir compte de cette opinion lors de l'élaboration de méthodes et d'outils de sensibilisation à la propriété intellectuelle.

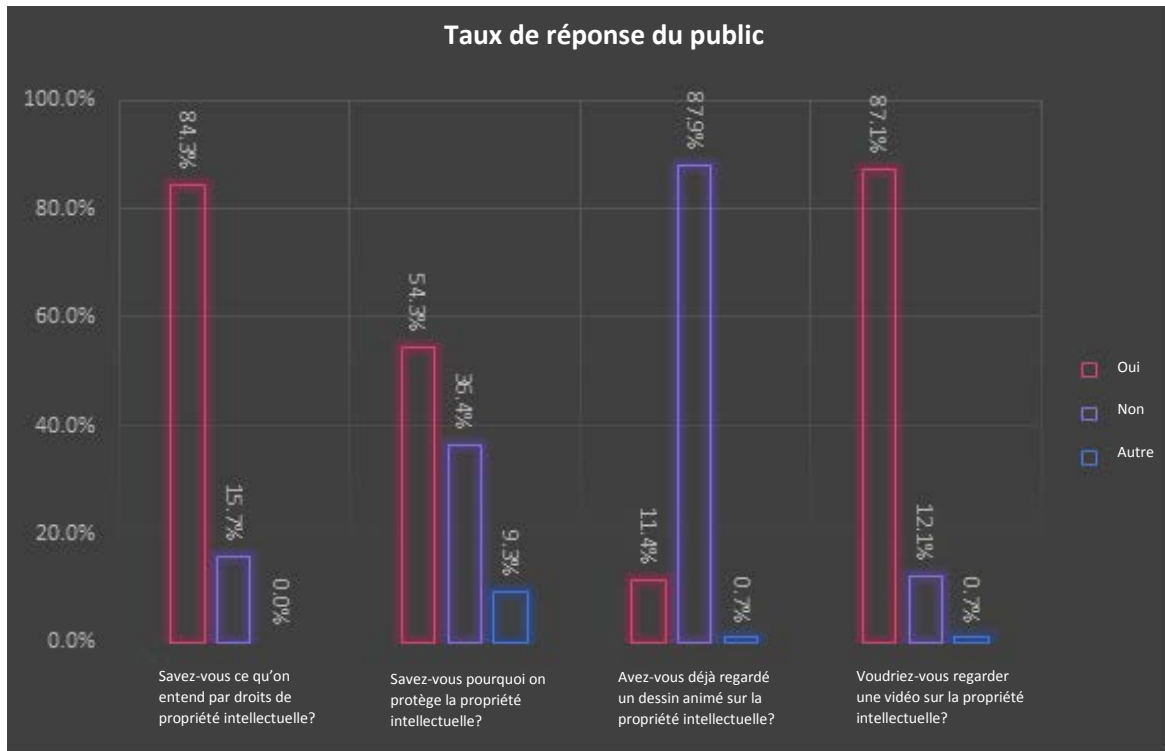
Avant la projection du dessin animé, un questionnaire a été distribué au public. Les réponses reçues ont été analysées.

La grille ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

	Avant la projection du dessin animé	Oui	Non	Autre
1	Savez-vous ce qu'on entend par droits de propriété intellectuelle?	84,3%	15,7%	0,0%
2	Savez-vous pourquoi on protège la propriété intellectuelle?	54,3%	36,4%	9,3%
3	Avez-vous déjà regardé un dessin animé sur la propriété intellectuelle?	11,4%	87,9%	0,7%
4	Voudriez-vous regarder une vidéo sur la propriété intellectuelle?	87,1%	12,1%	0,7%



Le graphique ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

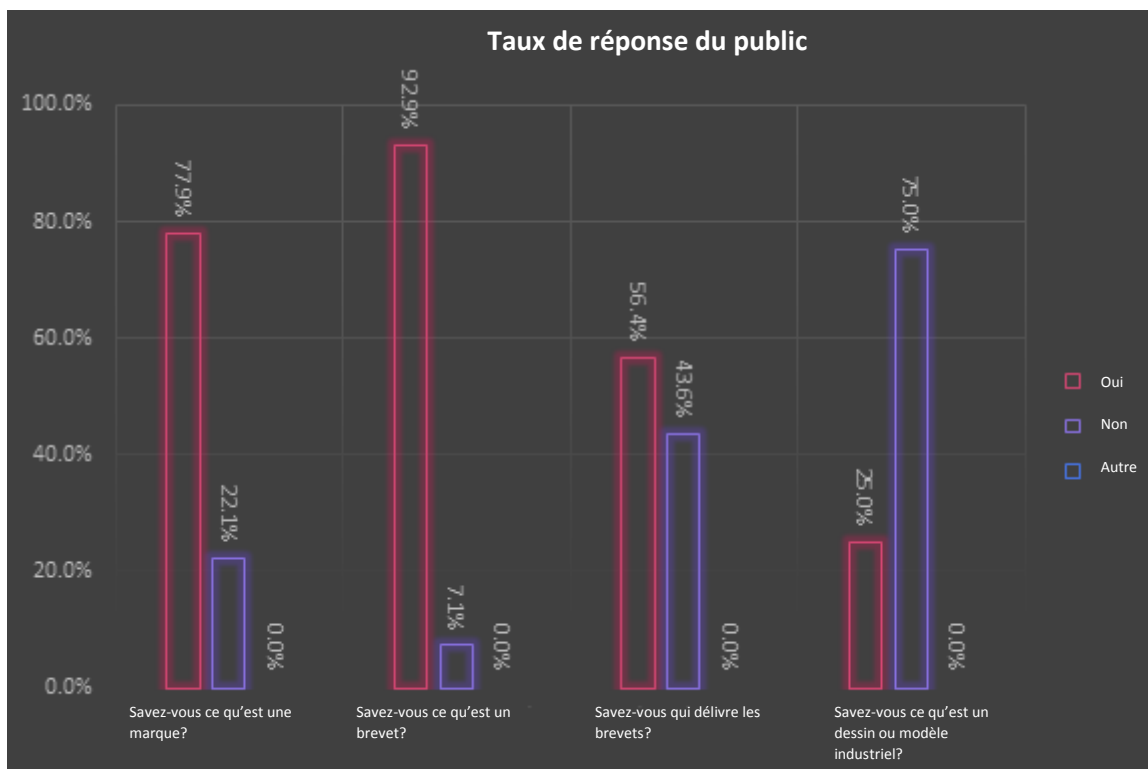




La grille ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

	Avant la projection du dessin animé	Oui	Non	Autre
5	Savez-vous ce qu'est une marque?	77,9%	22,1%	0,0%
6	Savez-vous ce qu'est un brevet?	92,9%	7,1%	0,0%
7	Savez-vous qui délivre les brevets?	56,4%	43,6%	0,0%
8	Savez-vous ce qu'est un dessin ou modèle industriel?	25,0%	75,0%	0,0%

Le graphique ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

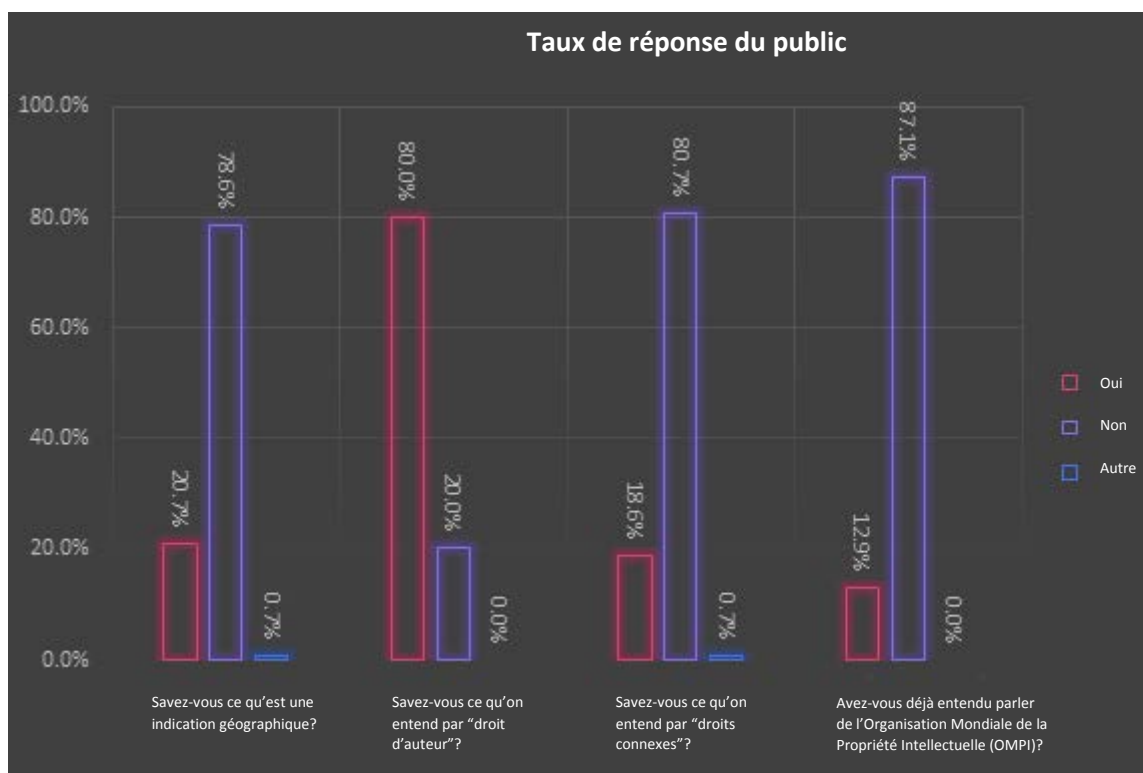




La grille ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

	Avant la projection du dessin animé	Oui	Non	Autre
9	Savez-vous ce qu'est une indication géographique?	20,7%	78,6%	0,7%
10	Savez-vous ce qu'on entend par "droit d'auteur"?	80,0%	20,0%	0,0%
11	Savez-vous ce qu'on entend par "droits connexes"?	18,6%	80,7%	0,7%
12	Avez-vous déjà entendu parler de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)?	12,9%	87,1	0,0%

Le graphique ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :



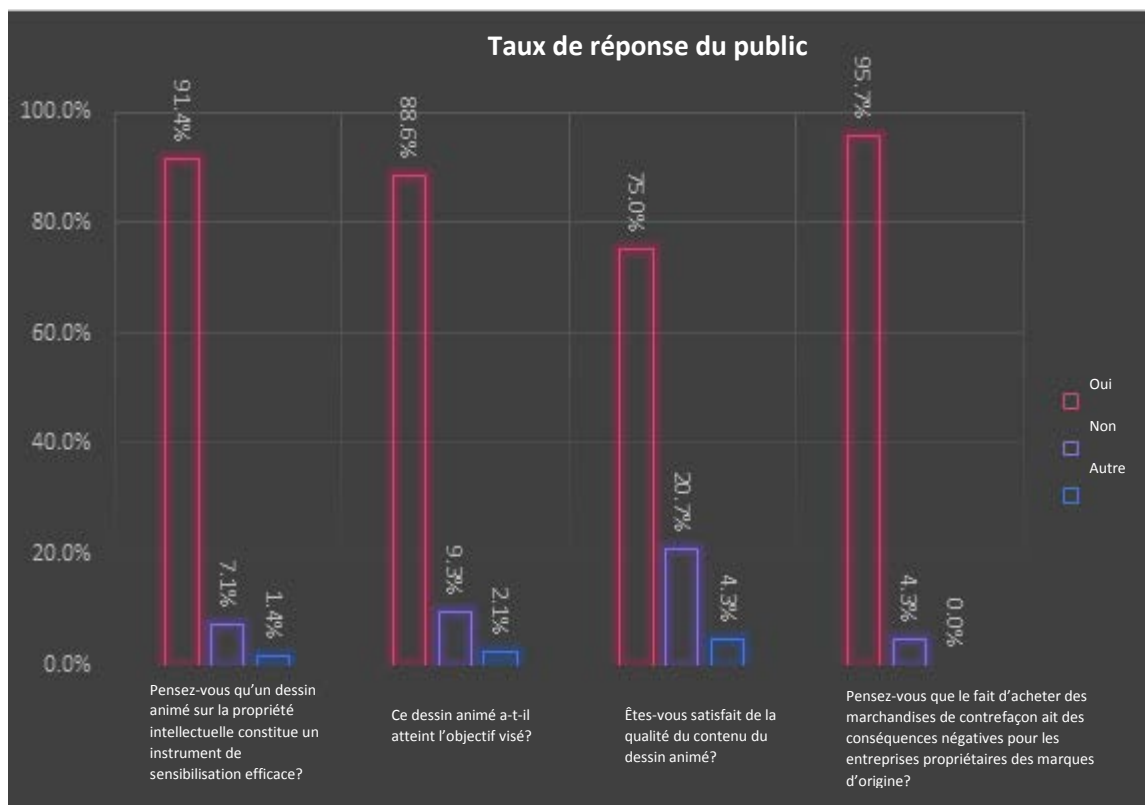


Après la projection du dessin animé, un autre questionnaire a été distribué au public. Les réponses reçues ont été analysées.

La grille ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

	Après la projection du dessin animé	Oui	Non	Autre
1	Pensez-vous qu'un dessin animé sur la propriété intellectuelle constitue un instrument de sensibilisation efficace?	91,4%	7,1%	1,4%
2	Ce dessin animé a-t-il atteint l'objectif visé?	88,6%	9,3%	2,1%
3	Êtes-vous satisfait de la qualité du contenu du dessin animé?	75,0%	20,7%	4,3%
4	Pensez-vous que le fait d'acheter des marchandises de contrefaçon ait des conséquences négatives pour les entreprises qui sont propriétaires des marques d'origine?	95,7%	4,3%	0,0%

Le graphique ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

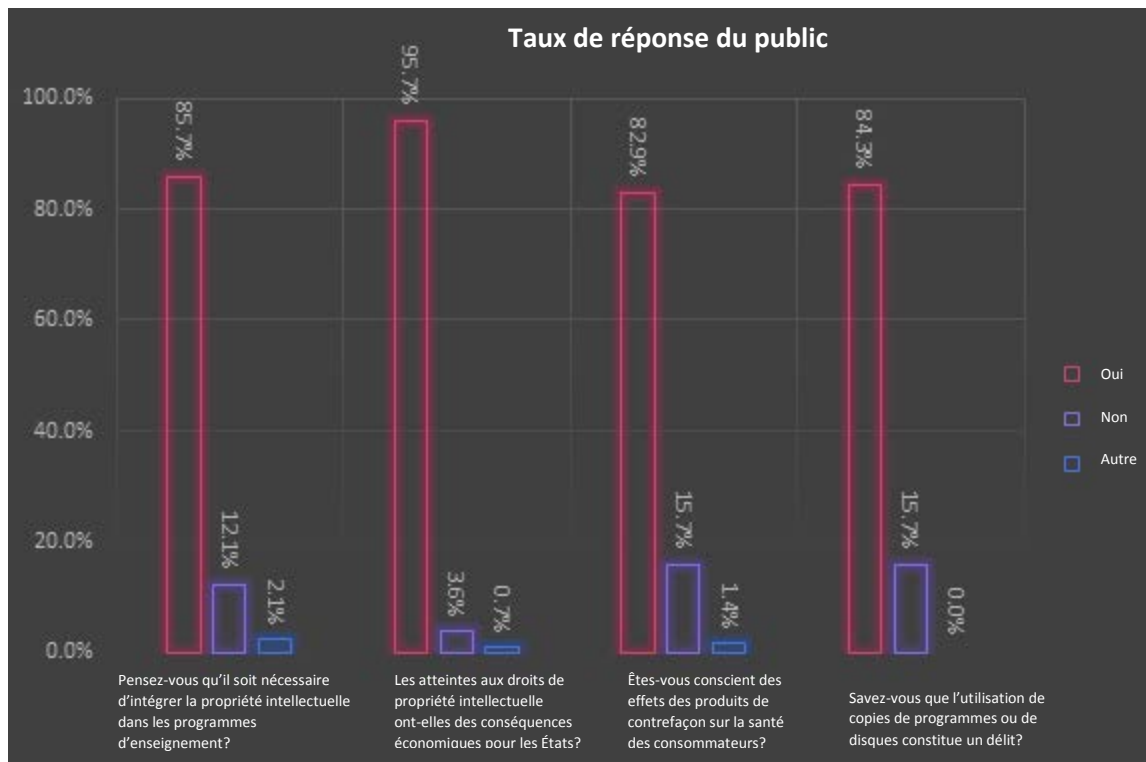




La grille ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :

	Après la projection du dessin animé	Oui	Non	Autre
5	Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'intégrer la propriété intellectuelle dans les programmes d'enseignement?	85,7%	12,1%	2,1%
6	Les atteintes aux droits de propriété intellectuelle ont-elles des conséquences économiques pour les États?	95,7%	3,6%	0,7%
7	Êtes-vous conscient des effets des produits de contrefaçon sur la santé des consommateurs?	86,9%	15,7%	1,4%
8	Savez-vous que l'utilisation de copies de programmes ou de disques constitue un délit?	84,3%	15,7%	0,0%

Le graphique ci-après indique le taux de réponse du public à chaque question :





Des observations et recommandations ont été reçues après la projection du dessin animé

Observations positives :

1. Très simple et clair.
2. Le message ciblé passe clairement.
3. Le dessin animé explique de manière concise la propriété intellectuelle et les effets négatifs des atteintes aux droits de propriété intellectuelle tant pour l'économie que pour les individus.
4. Merci de cette initiative.
5. Le dessin animé est réussi et donne une idée claire de la propriété intellectuelle, mais il est nécessaire de fournir davantage d'informations.
6. Excellent et magnifique.
7. Plutôt clair.
8. Excellent, magnifique, permet de faire mieux connaître la propriété intellectuelle.

Recommandations :

1. Il aurait été mieux de réaliser un film avec de véritables acteurs. Il aurait été plus efficace et aurait touché un plus grand public.
2. Il aurait été mieux de décrire le cas d'entreprises ayant réellement vu leurs produits contrefaits par des tiers.
3. Nous attendons un changement et des actions concrètes, plutôt que des mots et des théories.
4. Les jeunes ont besoin d'être sensibilisés à la propriété intellectuelle afin que le sujet traité soit mieux compris par tous.
5. Essayez, s'il vous plaît, de réaliser un dessin animé dans le dialecte jordanien afin d'encourager les activités dans ce domaine en Jordanie.
6. Je propose de poursuivre les auteurs des infractions afin de préserver l'économie du pays et de protéger les consommateurs.
7. La protection de la propriété intellectuelle doit être enseignée dans les universités.
8. Merci d'adapter le contenu au public cible, à sa langue et à sa culture.



9. Merci de réaliser un dessin animé indiquant clairement les préjudices causés par les produits de contrefaçon et précisant à l'avance les décisions applicables en matière de propriété intellectuelle.
10. Il aurait été mieux, à des fins de sensibilisation, de présenter un produit original et un produit de contrefaçon.
11. Contredit tous ceux qui pensent qu'ils ont plus de droits que les autres, ce qui, bien entendu, est une énorme erreur. Merci beaucoup pour le dessin animé.
12. Le dessin animé est très ciblé, couvre plusieurs aspects du sujet et démontre l'importance que revêt la propriété intellectuelle dans la préservation des droits individuels et la protection économique des États. Merci.
13. Les sujets devraient être approfondis.
14. Il aurait été mieux de réaliser le dessin animé dans le dialecte jordanien.
15. Le dessin animé ne présente pas clairement la législation en matière de propriété intellectuelle.
16. Je propose que des informations utiles soient ajoutées dans le dessin animé afin de faire mieux comprendre le sujet.
17. Mettre l'accent sur l'objet et donner des informations claires.
18. J'attends une meilleure présentation des informations sur les droits de propriété intellectuelle.
19. Le dessin animé devrait être plus long. Merci.
20. J'aurais souhaité que ce dessin animé soit un véritable film réalisé dans le dialecte jordanien ou en arabe classique par le Ministère de l'industrie, du commerce et de l'approvisionnement.
21. Ce dessin animé devrait être diffusé sur différents supports.

Observations :

1. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'intégrer cet aspect dans les programmes d'enseignement, mais il serait utile de l'expliquer pendant l'année scolaire. Davantage de précisions seraient nécessaires sur les produits présentés dans le dessin animé, afin d'indiquer s'il s'agit de produits originaux ou de contrefaçons.
2. Il y a des exagérations dans le dessin animé.



3. Le dessin animé présente les choses de manière quelque peu exagérée. La sensibilisation à la propriété intellectuelle doit être faite de manière exhaustive.
4. Le matériel diffusé n'a pas atteint son objectif et n'a pas donné d'exemples d'effets dommageables qui auraient dissuadé les gens d'utiliser des produits de contrefaçon.
5. Devrait contenir davantage d'exemples.
6. Ce dessin animé a été conçu pour les élèves et les étudiants et non pas pour l'ensemble de la société.
7. Il existe un grand nombre d'exemples concrets qui pourraient être utilisés et pourraient avoir beaucoup plus d'impact sur la société qu'un dessin animé, ce qui signifie qu'un véritable film montrant des personnes aux prises avec les problèmes posés par les atteintes aux droits de propriété intellectuelle aurait eu plus d'effet.
8. Le dessin animé est généralement ennuyeux et ne satisfait pas aux attentes. Il ne cible que les jeunes. Il aborde certains aspects essentiels, mais pas les plus importants. Il se présente aussi sous la forme d'une comédie. À mon avis, il devrait inclure quelques scènes traitant des conséquences découlant de l'absence de protection de la propriété intellectuelle et de l'impact de la contrefaçon.